

PROGRAMME DE LA FORMATION

BC INITIALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de permettre aux participants :

- Analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans l'environnement de travail.
- Connaître, appliquer et faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510.
- Identifier les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes.
- Réaliser des consignations totales ou partielles.
- Installer et utiliser les équipements de protection individuelle et collective.
- Connaître et appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues.
- Adopter une conduite appropriée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

PUBLIC CIBLE :

Cette formation s'adresse à tous les collaborateurs impliqués dans la mise en sécurité totale ou partielle d'une installation électrique par une procédure de consignation complète ou partielle.

PRE-REQUIS :

Savoir lire, écrire et parler français.

Avoir un diplôme ou une expérience professionnelle en tant qu'électricien

DURÉE DE LA FORMATION

3 journées (soit 21 heures)

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation.
- Présentation des stagiaires : parcours professionnel et attentes vis-à-vis de la formation.
- Présentation des objectifs de la formation, mise en corrélation avec les attentes des stagiaires.

Thèmes théoriques abordés :

- **Effets du courant sur le corps humain** : électrisation, électrocution, brûlures.
- **Ouvrages ou installations** : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- **Zones d'environnement et leurs limites.**
- **Habilitation électrique** : principe, symboles, limites et formalisation.
- **Analyse des risques et principes généraux de prévention.**
- **Surveillance des opérations.**
- **Mise en sécurité d'un circuit** : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée.
- **Équipements de protection collective** : identification, vérification, utilisation.
- **Équipements de travail utilisés** (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- **Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.**
- **Évaluation du risque électrique.**

Thématique pratique :

- **Fonction des matériels électriques** : coupure, protection, commande, séparation.
- **Chargé d'exploitation électrique** : rôle, instructions, échange d'informations, respect des consignes.
- **Étapes et documents applicables lors d'une consignation** pour son propre compte.

Mise en application :

- **Rédaction des documents de consignation** : attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes.
- **Identification de la charge d'exploitation électrique** et échange des informations nécessaires.
- **Identification de la charge de travaux** et échange des informations nécessaires.
- **Description des opérations de consignation.**
- **Réalisation de consignations** en une étape et en deux étapes sur différents types de matériels.
- **Analyse des risques** pour une situation donnée.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- La formation se déroule en présentiel dans une approche démonstrative, heuristique et applicative.
- Apport théorique des connaissances au cours d'une projection Powerpoint de diapos, photos
- Exercices et échanges sur les thèmes abordés
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
- Formateur expérimenté.
- Livret de formation remis en fin de formation

ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Synthèse des points abordés par le formateur et traitement des éventuelles difficultés rencontrées.
- Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :
 - D'avoir suivi l'intégralité de la formation,
 - D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
 - D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Sous réserve de réussite, un avis après formation et un titre d'habilitation vous seront remis

NOMBRE DE PERSONNES :

Minimum 2, maximum 8 personnes

TARIF (valable du 01/01/25 au 31/12/25)

En inter-entreprises : 630 € H.T. par personne

En intra-entreprise : nous consulter

LIEU :

En inter-entreprises : Centre Richard Lenoir, Villers Bocage (14)

En intra-entreprise : votre entreprise

MODALITES D'ACCES :

Vous pouvez nous contacter via notre formulaire d'accès sur notre site air-prod-formation.fr ou par mail à airprodformation@orange.fr . Être en possession d'un téléphone capable de lire les QR Code